



25 & 26 novembre 2023

Salle Omnisports de l'EPTM
Chemin Saint-Hubert 2, 1950 Sion
<https://pyngpong.info/avvf-2023>

Le comité d'organisation a l'avantage et le plaisir de vous convier aux
Championnats AVVF individuels Élites 2023
qui se dérouleront comme suit :

DATES Samedi 25 et Dimanche 26 Novembre 2023
LIEU Salle Omnisports de l'EPTM, Chemin Saint-Hubert 2, 1950 Sion
JA Félicien Gâche, feliciengache@hotmail.com
JURY Président : Patrick Pfefferlé, Membres : Xavier Schnyder, Damien Carrupt
BALLES Nittaku blanche

SÉRIES PRÉVUES

Samedi 25.11.2023

- Ouverture de la salle 8h30, début des matchs 9h30
- **Doubles** : Mixte, Dames, Messieurs A (B11-A20), B (C6-B15), C (D3-C10)
- **Simples** : Dames, Messieurs A (B11-A20), B (C6-B15), C (D3-C10)

Dimanche 26.11.2023

- Ouverture de la salle 8h30, début des matchs 9h30
- **Doubles** : D (D1-D5), E (D1-D2)
- **Simples** : D (D1-D5), E (D1-D2)

FINANCES D'INSCRIPTION

Simples : Fr. 15.00 par série
Doubles : Fr. 8.00 par série et par joueur
Carte de tournoi : Fr. 5.00 pour tout le tournoi

Le CTT Sion enverra les factures définitives des finances d'inscriptions par e-mail directement aux clubs ayant des joueurs inscrits.

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne jusqu'au **mercredi 15 novembre** à 23 :59 sur PyngPong : <https://pyngpong.info/avvf-2023>

TIRAGE AU SORT

Réalisé le vendredi 17 novembre 2023 en journée, publiés sur PyngPong à la page de la manifestation (voir ci-dessus).

HORAIRE DÉFINITIF

Seul l'horaire définitif fera foi, il sera établi en même temps que le tirage au sort et il sera également disponible sur PyngPong à la page de la manifestation (voir ci-dessus).

PRIX

Séries de simple : Médailles pour les 4 premiers (pas de petite finale).

Séries de double : Médailles pour les 4 premières paires.

DISPOSITIONS ADDITIONNELLES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. En plus, nous vous rappelons les dispositions suivantes :

- La compétition est réservée aux joueurs licenciés d'un club de l'AVVF.
- Pour les doubles, il est possible de s'annoncer en « libre / disponible » et lors du tirage, le JA constituera un maximum de paires selon le RS STT.
- Excepté pour le Mixte, les joueurs n'ayant pas pu être appariés lors du tirage seront informés par e-mail directement s'ils ont un compte PyngPong, ou sinon à leurs clubs respectifs.
- Le système de jeu est l'élimination directe pour toutes les séries.
- Si une série réunit moins de 8 inscriptions, le JA peut décider de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'intégrer dans une autre série.
- Les dames sont autorisées dans toutes les séries exceptées celles explicitement étiquetées « Messieurs ».
- Les hommes sont autorisés dans toutes les séries exceptées celles explicitement étiquetées « Dames ».
- Dans toutes les séries exceptées celles « Dames » et « Mixte », c'est le classement Messieurs qui fait foi ; autrement c'est le classement du sexe respectif qui est pris en compte.
- Les tenues des joueuses et joueurs doivent être conformes au règlement, à savoir : la couleur principale des maillots, shorts ou jupettes doit être nettement différente de blanc. Le port de survêtements n'est possible que sur autorisation du JA.
- Avant la fermeture du formulaire d'inscription, toutes les désinscriptions doivent se faire par les joueurs eux-mêmes sur la plate-forme PyngPong en retournant sur la page dédiée à la manifestation.
- Après la fermeture du formulaire d'inscription, toutes les absences sont à signaler par la fonction « Annoncer au JA son absence à la manifestation » sur la plate-forme PyngPong sur la page dédiée à la manifestation.
- Uniquement en cas de difficulté ou de situation exceptionnelle, il est possible de signaler son absence par e-mail auprès du JA dont l'adresse figure au début de la présente invitation.
- Une absence est considérée excusée si elle parvient au JA avant 08:00 le samedi matin du championnat. Les frais d'inscription restent dus au club organisateur (facture envoyée au club du joueur).
- Une absence annoncée hors délais est considérée non excusée et elle est sanctionnée d'une amende selon le RF STT (CHF 20.- + frais d'inscription).
- Responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident. Les joueurs sont tenus d'être assurés en conséquence.

BUVETTE ET RESTAURATION

Buvette dans la salle : restauration chaude à midi et restauration simple à toute heure (cafés, croissants, sandwichs, bières, sodas. . .etc).

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux à ces Championnats AVVF individuels Élités et vous adressons nos salutations sportives.

Le comité d'organisation du CTT Sion